

BOURSE MARGARETHE BILLERBECK : APPEL À CANDIDATURE

Message de la part des décanats

De la Faculté des lettres et sciences humaines et de la Faculté de droit

A l'attention des doctorant-e-s et post-doctorant-e-s

En langues et littératures grecque et latine, histoire ancienne, philosophie et droit antiques

Madame Margarethe Billerbeck, professeure ordinaire de philologie classique (latin et grec) à l'Université de Fribourg et Dr honoris causa 2014 de la faculté des lettres et sciences humaines de notre université, a créé la bourse « Margarethe Billerbeck ».

Cette bourse est destinée à soutenir une candidate ou un candidat de l'Université de Neuchâtel, dans le cadre du programme des bourses de la Fondation Hardt pour jeunes chercheurs.

Le montant alloué, d'une valeur de CHF 1'000.-, couvre le séjour d'une jeune chercheuse ou d'un jeune chercheur à la Fondation Hardt (<http://www.fondationhardt.ch/>), pour une durée de deux semaines en pension complète.

Seront pris en charge :

- ✓ les frais d'un séjour de recherche au siège de la Fondation (logement en chambre individuelle, pension complète)
- ✓ la participation aux frais de voyage.

Les disciplines concernées sont les **langues et littératures grecque et latine, l'histoire ancienne, la philosophie et le droit antiques**. L'objectif des recherches est la rédaction d'articles, de livres ou d'autres études.

La responsabilité de sélectionner et de présenter une candidate ou un candidat incombe à l'Université de Neuchâtel. Une commission, présidée par le décanat de la faculté des lettres et sciences humaines, attribuera la bourse.

Conditions d'obtention :

- ✓ 35 ans au maximum au moment du dépôt de la candidature.
- ✓ Voie doctorale (2e année au minimum) ou postdoctorale.

Les candidat-e-s déposeront un dossier **par courrier électronique** (au format PDF) à l'adresse suivante : decanat.lettres@unine.ch.

Le dossier comprendra les pièces suivantes :

- ✓ curriculum vitae
- ✓ lettre de motivation
- ✓ programme de travail

Le délai pour la réception des dossiers est fixé au 30 mars 2020. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

À la fin de son séjour, le bénéficiaire de la bourse de recherche remettra un **bref rapport d'activité aux décanats de la faculté des lettres et sciences humaines et de la faculté de droit**. L'appui de la Bourse Margarethe Billerbeck et de la Fondation Hardt sera mentionné dans ses futures publications.

Dans l'espoir que cet appel suscitera votre intérêt, nous restons dans l'attente de votre dossier de candidature et vous adressons, chère Madame, cher Monsieur, nos cordiales salutations.

Pour le décanat de la Faculté des lettres et sciences humaines

Pierre Alain Mariaux, doyen

Neuchâtel, le 1^{er} février 2020